

Contribution au débat public concernant les déchets nucléaires

Complément au cahier d'acteurs N° 16 du 08 juillet 2013

Complément à la contribution du 04 septembre 2013

Complément à la contribution du 18 septembre 2013

Dans les analyses que nous avons présentées avec les documents énumérés ci-dessus, nous avons montré :

- 1) Que le stockage en couche géologique profonde présente un certain nombre de difficultés majeures, souvent des hérésies techniques.
- 2) Que l'entreposage de longue durée en « surface » ou en « sub-surface » est la meilleure solution, la plus sûre, la moins chère pour réaliser le confinement ultime des déchets radioactifs « HA ». Lui seul permet de remplir les conditions de la réversibilité.
- 3) Qu'il y a lieu, dès à présent, de différer les opérations concernant la technique de l'enfouissement.
- 4) Qu'il faut pousser, au maximum, la séparation des éléments récupérables sur ces 4%, restant après traitement (neptunium, américium et curium) dans la technique de la « transmutation », ce qui permet de réduire la durée du confinement.

Nous voudrions, maintenant, insister sur un problème fondamental qui est celui des transports.
L'entreposage sur le site du retraitement permet de supprimer tous les transports vers les lieux d'enfouissement.

Ce problème est considérable.

- On estime qu'il y a déjà 500 trains de combustibles usés qui circulent en France en un an, et que l'enfouissement se traduirait par un supplément de 200 trains par an (+ 40 %).
- Les trains qui vont circuler en permanence ne sont pas sans risque. Il peut se produire des déraillements sur les ouvrages d'art, en agglomérations, les voies d'eau avec détérioration des véhicules et des colis vitrifiés.
- Il faut envisager des inhalations, des irradiations, des contaminations d'environnement avec absence sur place de personnel compétent et suffisamment protégé.
- Les vols et détournements ne sont pas à exclure ni les immersions éventuelles.
- Il faut également envisager des accidents graves dans des tunnels avec incendies. Les dégâts seraient considérables et souvent irréparables.

Ces considérations nous emmènent à dire que la suppression des transports vers les centres d'enfouissement doit être considérée comme un avantage considérable au bénéfice de l'entreposage de longue durée en « surface », ou en « sub-surface ».

Lundi 21 octobre 2013
WASTIAUX Reneld
Ingénieur Civil des Mines